Chronique de la société des études de lettres

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **8 (1965)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DE LETTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (1964)

A l'occasion de la 44e assemblée générale de leur société, les membres des Etudes de Lettres ont été les hôtes de Me Colin Martin, conservateur du Musée des médailles, qui les a reçus, au nombre d'une quarantaine, dans sa maison de Saint-Prex. Ils ont pu y admirer la vaste et magnifique bibliothèque de Me Martin, ainsi que plusieurs collections de monnaies appartenant à l'Université. Le comité des Etudes de Lettres tient à exprimer à Me Colin Martin sa vive gratitude pour sa cordiale et généreuse hospitalité.

Au cours de l'assemblée générale, qui s'est tenue dans la bibliothèque, les Etudes de Lettres se sont choisi un nouveau président en la personne de M. Yves Bridel, professeur au Gymnase du Belvédère, qui succède à M. Jean Boudry, parvenu au terme de son mandat.

Un dîner a réuni ensuite, à l'Hôtel du Léman à Morges, une trentaine de participants.

CONFÉRENCES

Au cours de l'année 1964, les Etudes de Lettres ont organisé les manifestations suivantes :

— le 22 janvier, avec le concours de l'Adil, une conférence donnée par M. Jean-Luc Seylaz, professeur au Gymnase de la Cité. M. Seylaz a présenté une analyse, remarquable de clarté et de pénétration, du roman de Claude Simon : *La Route des Flandres* ;

— en avril, avec la collaboration de la Faculté des Lettres, une séance à l'Aula du Palais de Rumine, pour marquer le 4e centenaire de la naissance de Shakespeare ; y prirent la parole, dans l'ordre : M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel, M. René Rapin, professeur à l'Université de Lausanne, M. Adrien Bonjour, professeur à l'Université de Neuchâtel ;

— le 11 novembre enfin, en collaboration avec la Société académique vaudoise, une conférence de M. Pierre Schmid, professeur à la Faculté des Lettres, sur : « La vision du monde chez Lucrèce ». Cette très belle conférence a obtenu un succès mérité.

COLLOQUES

Quatre colloques ont tenu régulièrement leurs séances au cours de l'automne et de l'hiver 1964-1965.

Le colloque d'allemand, prenant un nouveau départ, a choisi d'étudier le roman de Thomas Mann, *Doktor Faustus*.

Le colloque de grec s'est penché sur les poèmes de Callimaque.

Les latinistes, de leur côté, ont consacré leurs séances au *Satiricon* de Pétrone.

Quant aux anglistes, ils ont analysé divers poèmes d'auteurs contemporains et un des derniers romans de Faulkner, *The Reivers*.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

La campagne lancée au cours de l'année a donné certains résultats. La Société a enregistré l'adhésion de près de 40 nouveaux membres. Il serait nécessaire cependant que ce nombre soit largement dépassé.